

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Bonification de services pour les soins préhospitaliers d'urgence sur le territoire

Joliette, le 23 septembre 2025 - Afin d'améliorer l'accès aux services préhospitaliers d'urgence, le ministre de la Santé, Christian Dubé, annonçait le 5 juin dernier un ensemble de mesures structurantes, soit : la bonification de la couverture ambulancière dans certaines régions, le déploiement accru des services de premiers répondants et l'installation de défibrillateurs externes automatisés (DEA) additionnels à travers le Québec. Ces investissements visent à réduire les délais d'intervention et à assurer à la population des soins rapides, sécuritaires et de qualité.

Un soutien aux municipalités pour le programme des premiers répondants

Le nouveau programme des premiers répondants a pour objectif de mobiliser et de soutenir les municipalités dans leur rôle au sein de la chaîne d'intervention préhospitalière. Il vise également à assurer un déploiement efficient et agile des services, afin d'accroître le nombre de services déployés et la proportion de la population couverte.

Un engagement ancré dans la région

Dans Lanaudière, 46 des 58 municipalités du territoire offrent déjà ce service. Grâce à cet engagement soutenu, plus de 510 premiers répondants ont la capacité d'intervenir quotidiennement auprès de 215 000 citoyens.

Les services préhospitaliers d'urgence du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière ont un objectif clair : promouvoir et atteindre les cibles définies dans le plan d'action du gouvernement, afin d'améliorer l'accès aux services préhospitaliers d'urgence.

Pour atteindre cet objectif, l'équipe des services préhospitaliers d'urgence du CISSS collabore étroitement avec [les municipalités](#) afin de mettre en œuvre la nouvelle entente de services et d'accompagner celles qui souhaitent l'implanter.

Rôle vital des premiers répondants dans la chaîne préhospitalière

Les premiers répondants jouent un rôle déterminant dans la chaîne d'intervention préhospitalière. Leur proximité avec les communautés et leur rapidité d'action permettent d'obtenir les résultats suivants :

- Réduire la mortalité et la morbidité en situation d'urgence.
 - Assurer une collaboration optimale avec les services ambulanciers.
 - Offrir des soins coordonnés et continus.
- Gagner un temps précieux lors des appels urgents.

Nous souhaitons remercier les municipalités pour leur participation et leur apport important au sein de cette démarche qui répond aux besoins de santé des citoyens du territoire. Dans un contexte de santé critique, chaque geste et chaque minute comptent pour sauver une vie.

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Service des communications
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Relations.medias.cissslان@ssss.gouv.qc.ca



De gauche à droite, sur la photo : Yannick Marineau, chargé de l'assurance qualité et de la formation, Maude Rodrigue, technicienne ambulancière paramédicale, Stéphane Massé, chargé de l'assurance qualité et de la formation et Sylvain Ferland, agent de planification, programmation et recherche.